

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Tournée de Confirmation. — IV Le carême à Montréal: A la cathédrale et à Notre-Dame. — V Consultation: Confrérie de la Sainte-Face. — VI Adoration Nocturne.

AU PRONE

Le dimanche, 29 mars

On annonce :

L'Annonciation (mercredi).

A une messe chantée, le 25, pendant le **Credo**, tous s'agenouillent au verset **Et incarnatus est... factus est**, en l'honneur du mystère de l'Incarnation.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 29 mars

Messe du dim. de la Passion, **semi-double** (privil. contre tout office de 1e cl.); 2e or. **Ecclesia** ou pour le pape (sans 3e or.); préf. de la Croix. — Aux vêpres aucune mém. ni Suffrage.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 5 avril

Comme les dimanches de la Passion, des Rameaux, de Pâques et de Quasimodo sont privilégiés contre tout office, même de 1e cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter en ces jours aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI; décret génér. du 2 déc. 1896, n. 3754). Par conséquent on retarde au 26 avril les solennités des titulaires qui tombent en ces dimanches (à l'exception de celle de l'Annonciation). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 30 mars. — Collège Loyola.
 Mercredi, 1 avril. — Saint-Jean-Berchmans.
 Vendredi, 3 " — Saint-Gabriel.
 Dimanche, 5 " — Asile de la Providence.

TOURNEE DE CONFIRMATION

AVRIL.—Lundi,	13, à 10.00 heures, Saint-Louis-de-France. à 4.00 heures, Saint-Jacques.
Mardi,	14, à 10.30 heures, Saint-Etienne. à 3.30 heures, Saint-Stanislas.
Mercredi,	15, à 10.00 heures, Saint-François-Solano.
Jeudi,	16, à 10.00 heures, Notre-Dame-de-Grâce.
Vendredi,	17, à 10.00 heures, Immaculée-Conception. à 3.30 heures, Saint-Eusèbe.
Samedi,	18, à 9.00 heures, Notre-Dame-des-Neiges. à 10.30 heures, Saint-Pascal Baylon.
Dimanche,	19, à 2.30 heures, Saint-Pierre-aux-Liens. à 2.30 heures, Très-Saint-Sacrement.
Lundi,	20, à 10.00 heures, Saint-Jean-Baptiste. à 3.00 heures, Sainte-Agnès. à 7.30 heures, Saint-Edouard. à 10.00 heures, Maisonneuve. à 3.00 heures, Viauville. à 10.00 heures, Saint-Pierre. à 3.00 heures, Sainte-Brigide. à 3.00 heures, Villeray.
Mardi,	21, à 10.00 heures, Saint-Aloysius. à 2.30 heures, Hochelaga. à 4.00 heures, Très Saint-Rédempteur. à 10.00 heures, Saint-Vincent-de-Paul. à 2.30 heures, N.-Dame-du-Mont-Carmel. à 4.30 heures, Saint-Jean-de-la-Croix. à 3.00 heures, Notre-Dame-des-Victoires. à 4.30 heures, Tétraultville. à 10.00 heures, Saint-Enfant-Jésus. à 3.00 heures, Saint-Georges.
Mercredi,	22, à 10.00 heures, Saint-Patrice. à 10.00 heures, Notre-Dame. à 10.00 heures, Sainte-Hélène. à 2.30 heures, Saint-Antoine.

-
- AVRIL.—**Mercredi**, 22, à 4.00 heures, Sainte-Anne.
à 10.00 heures, Sainte-Catherine.
à 3.00 heures, Sainte-Marie.
à 10.00 heures, Saint-Charles.
à 3.00 heures, Saint-Gabriel.
- Jeudi**, 23, à 10.00 heures, Saint-Michel.
à 2.30 heures, Saint-Dominique.
à 4.30 heures, Saint-Pierre-Claver.
à 10.00 heures, Saint-Jean-Baptiste-de-
à 3.00 heures, Sainte-Cécile. [Lasalle.
à 10.00 heures, Verdun.
à 2.30 heures, Saint-Wilbrod.
à 4.30 heures, Saint-Paul.
à 10.00 heures, Saint-Zotique.
à 2.30 heures, Sainte-Clotilde.
à 4.00 heures, Notre-Dame-du-Perpétuel-
- Vendredi**, 24, à 10.00 heures, Saint-Henri. [Secours.
à 2.30 heures, Sainte-Cunégonde.
à 10.00 heures, Saint-Irénée.
à 10.00 heures, Saint-Joseph.
à 3.00 heures, Sainte-Elisabeth.
à 4.30 heures, Saint-Thomas.
à 10.00 heures, Saint-Léon-de-Westmount.
à 2.30 heures, Saint-Viateur.
à 4.00 heures, Sainte-Madeleine.
à 2.30 heures, Longue-Pointe.
à 4.00 heures, Saint-Victor.
- Samedi**, 25, à 10.00 heures, Sainte-Philomène.
à 10.00 heures, Sacré-Coeur.
- Dimanche**, 26, à 3.00 heures, Saint-Denis.
- Lundi**, 27, à 10.00 heures, Saint-Jean-Berchmans.
à 2.30 heures, Saint-Bernardin.
à 4.00 heures, Saint-Marc.
- Mardi**, 28, à 10.00 heures, Saint-Arsène.
- Mercredi**, 29, à 10.00 heures, Saint-Anselme.
à 3.00 heures, Ecole de Réforme.
-

LE CAREME A MONTREAL

A LA CATHEDRALE ET A NOTRE-DAME

A la cathédrale, ce troisième dimanche du carême, c'est M. l'abbé Melançon, aumônier du Pensionnat d'Outremont, qui porte la parole. Il traite du respect de la justice. C'est l'un des devoirs à remplir envers Dieu, pour tout chrétien, de sanctifier par le repos et les oeuvres pies le jour qu'il s'est réservé—le dimanche—et ç'en est un autre de ne jamais prendre son nom en vain ni de faire appel à son témoignage irrévérencieusement par le faux serment ou le parjure, on nous l'avait éloquemment prêché les dimanches précédents. C'est du premier des devoirs envers le prochain, celui de la justice envers nos frères, que M. l'abbé Melançon nous parle, ce dimanche-ci, avec une précision de doctrine et une élégance de style vraiment remarquables. Le trop court résumé que donnent de ce sermon les journaux de ce matin (lundi) ne lui rend pas justice en vérité, et si l'on nous permettait d'exprimer un vœu, nous demanderions respectueusement, si M. le prédicateur veut bien l'accorder, à l'*Ecole Sociale Populaire* de Montréal, qui a déjà publié tant de *tracts* importants et utiles, de nous gratifier de celui-là. Notre public en a besoin, et rien de plus vivant, de mieux au point et de plus saisissant, ne saurait lui être communiqué sur ce grand sujet.

Le Décalogue commande à l'homme de ne pas voler. Ce précepte, du côté de Dieu, n'a pas changé. Mais, du côté de l'homme, un impérieux besoin de justice se fait partout sentir. Justice, cela veut dire respect du droit d'autrui. M. le prédicateur estime avec raison qu'un pareil thème est trop vaste pour un seul discours. Il ne dira que deux mots de la justice sociale

et de la justice internationale. Ce seront toutefois des mots admirablement précis et décisifs.

La justice sociale, dit-il, doit veiller au bien commun. Or, dans un pays où le peuple est roi, il peut arriver — et il arrive — que pour exécuter ce geste sacré par lequel l'électeur dépose dans l'urne son suffrage, effectif et puissant, on se laisse guider par de tout autres motifs que l'intérêt de la patrie. La justice sociale doit porter ses lois sans parti pris ni préjugés. Or, trop souvent, de nos jours, ce qui semble établir certaines législations, c'est bien, plutôt que l'équité, la théorie du loup contre l'agneau, cette raison du plus fort que ne parvient pas à dominer le cri des minorités qu'on étrangle. La justice sociale doit protéger les bons et châtier les autres. Or, en cherchant bien, il serait facile de rencontrer des interprétations bizarres du code... et de trouver des fautes qui restent impunies.

De même, si l'orateur ne fait que signaler cette justice internationale, par laquelle devraient être sauvegardés les droits réciproques des nations, il ne veut pas qu'on en conclue qu'il faille ignorer ce que l'histoire de demain nous apprendra sur l'origine de quelques guerres d'aujourd'hui.

Le fait de posséder des canons dernier modèle et des cuirassés gigantesques n'autorise pas le rapt de pays plus faibles et leur invasion provoquée sous le plus futile des prétextes, qu'on habille, par pudeur, de je ne sais quel besoin démesurément charitable d'intervention moralisatrice... quitte à désavouer plus tard le mobile, tout en conservant la conquête.

Ceci posé et bien mis en relief, quoique d'une façon concise, c'est du respect de la propriété privée par la justice particulière que M. l'abbé Melançon va faire le sujet de son substantiel discours. Contre le socialisme, il établit la légitimité du droit de propriété, démontre qu'il s'appuie sur la volonté de Dieu lui-même, manifestée par la loi naturelle autant que par les lois positives, et prouve ainsi avec clarté que le vol est un

péché. Pour détourner l'homme de ce péché du vol, non seulement Dieu l'a défendu dans sa loi; mais encore il l'a puni en frappant de grand coups dont l'histoire garde la trace, il a inspiré au code pénal de tous les peuples de le réprimer avec énergie, il a mis au coeur de chacun une naturelle aversion contre lui.

Pourtant l'injustice demeure parmi les hommes. Si, par voleur, vous n'entendez que " le brigand à mine patibulaire ", " le cambrioleur masqué " ou " l'adroit *pick-pocket* ", peut-être pourrez-vous dire qu'ils ne sont pas si nombreux, et encore... Mais c'est là uniquement ce que l'orateur appelle, d'un mot merveilleux par ce qu'il sous-entend, le vol malhonnête. Il en est d'autres encore. Il y a donc les vols à l'ancienne façon, et il y a ceux qui sont à la mode du jour. Oyez la suggestive énumération des uns et des autres.

Vous êtes à la tête d'une administration quelconque, d'une grande entreprise... Etes-vous sûrs que chacun de vos employés reçoit, avec sa quote-part de salaire, la part de liberté, et de repos, et d'hygiène, que son travail et sa position requièrent ? S'il est père de famille, a-t-il pu, grâce à vous, vivre en père de famille, et, s'il est chrétien, a-t-il pu vivre en chrétien?—Vous êtes employés, vous êtes serviteurs... Etes-vous sûrs d'avoir toujours été aussi pressés, vigilants, actifs en l'absence du patron que vous l'étiez sous son oeil... Etes-vous sûrs de n'avoir jamais raccourci vos journées... et de n'avoir jamais causé de tort par des chômages ou des grèves injustifiées? — Vous êtes négociants. Etes-vous sûrs qu'on peut acheter chez vous les yeux fermés et qu'en faisant l'article vous ne forcez pas la note? Savez-vous compter ? Savez-vous que deux plus deux font quatre, jamais cinq quand c'est pour vous et jamais trois quand c'est pour les autres? — Vous êtes médecins, avocats, notaires. Etes-vous sûrs de ne pas prodiguer les visites, les consultations et le papier timbré... Quand vous dites: " Je prends le bien et les intérêts de mes clients ", dans quel sens faut-il l'entendre? — Vous êtes magistrats, hommes publics. Etes-vous sûrs de n'avoir assumé ces lourdes et délicates fonctions qu'en pos-

sédant tout le savoir professionnel et les études qu'elles présupposent? Etes-vous sûrs de leur donner tout le soin, le sérieux, l'application qu'elles réclament... ?

Et l'on se croit honnête. s'écrie ironiquement le prédicateur. C'est entendu : " Tout le monde est honnête ! Et tout le monde prétend que personne ne l'est ! L'injustice est tellement dans nos moeurs que des milliers de personnes au palais vivent du soin de la défendre ; et que si, par hasard, il arrive qu'un ex-banqueroutier, après s'être enrichi dans la spéculation, convoque ses anciens débiteurs pour les payer, tous les journaux mentionnent le fait comme un acte d'héroïsme et une chose excessivement rare ! "

Mais ce ne sont là que les vols à l'ancienne manière. L'orateur va nous parler maintenant des nouvelles façons, des vols à la mode du jour, qu'il dénomme d'un mot vengeur — à la Courteline — les vols honnêtes ! Ecoutez ce raccourci saisissant.

De nos jours, en effet, le billet de banque, la lettre de change, le capital-actions, la valeur fictive, la spéculation, le trust ont créé un état de choses compliqué où la loi civile s'embrouille et la conscience aussi. Il semble que les mots aient changé de sens, que ce qui s'appelait autrefois escroquerie et malhonnêteté, s'appelle aujourd'hui habileté et savoir-faire. Autrefois l'achat d'un vote s'appelait l'achat d'un vote, aujourd'hui c'est une rémunération ; autrefois le pot-de-vin se nommait partout un pot-de-vin, aujourd'hui c'est la petite commission ; autrefois la malversation des deniers publics se désignait sous les noms de péculat, concussion, aujourd'hui ce sont des honoraires pour pas et démarches ! Mots magiques qui jettent de la poudre aux yeux — une poudre d'or — aux yeux de la loi, de la conscience et du public. En sorte que, dans un certain monde, il est aussi malaisé qu'imprudent de désigner un malhonnête homme. A l'encontre des *amis* de la fable : Rien n'est si rare que le nom, rien n'est si commun que la chose !

M. le prédicateur cite alors une belle page de Mgr Bessan, écrite il y a 45 ans, une autre de Gratry, aussi très au point, et il s'écrie :

En quoi, parce qu'il n'est pas condamné par un tribunal, un voleur en liberté diffère-t-il aux yeux de la justice divine du voleur sous verrous? Ah! qu'il est facile d'être honnête en apparence et malhonnête en réalité, et comme je comprends le cri du prophète Jérémie: " Seigneur, vous êtes le seul qui jugiez avec justice, parce que seul vous sondez les reins et les coeurs ".

M. l'abbé Melançon évoque ensuite, comme pour marquer d'un trait plus vif son argumentation, le souvenir d'une visite qu'il fit un jour dans un bagne. A un pauvre détenu qui tout en lui faisant l'avcu de sa misère lui demandait si d'autres dans le monde, bien qu'ils aient su la manière de s'y prendre et aient échappé à la vindicte des tribunaux, n'étaient pas quand même aussi coupables que lui, M. l'abbé affirme qu'il n'osa pas répondre.

Enfin, l'orateur consacre la dernière partie de son discours aux causes de l'injustice, ou des injustices, qu'il vient de stigmatiser si vigoureusement. Il les ramène toutes au désir immodéré des richesses, dont il nous brosse encore divers tableaux hauts en couleurs, mais justes. Il rappelle l'obligation absolue de la restitution et les difficultés qu'elle entraîne, surtout en face de la mort. J'abrège, il le faut, et je le regrette. M. le prédicateur termine par un beau et fier portrait de l'honnête homme, que j'aurais voulu donner ici *in-extenso*. Je renvoie mes lecteurs à la brochure que, je l'espère, l'orateur fera paraître, sous les auspices, peut-être, ainsi que je l'ai suggéré au début de cette trop modeste analyse, de *l'Ecole Sociale Populaire*.

* * *

ex
b
le
de
nu
mi
le
vé
bl
co
mi
ses
av
dro
me
ce
da
l'au
I
exo
subj
du
M.
ead
J'e
dan
tout
Doc
teur
Q
nité

A Notre-Dame, M. le chanoine Desgranges a continué son exposé, toujours si personnel et si vibrant, des vérités et des beautés du christianisme rayonnant sur le monde et à travers le monde. Nous avons vu déjà, avec lui, comment la pensée de foi chrétienne répond à ce besoin de vie, de vérité et d'amour qui nous tourmente sans cesse — c'était le premier dimanche du carême ; puis, nous avons vu, également, comment le Christ-Dieu s'est penché sur le monde, comment il s'est révélé à nous, dans sa vie mortelle, Dieu et homme tout ensemble, établissant, par la réalisation des prophéties et par l'accomplissement de ses miracles, la divinité de sa nature et de sa mission, en même temps que la réalité de sa vie humaine par ses souffrances et par sa mort : double vie, divine et humaine, avait conclu l'éloquent prédicateur, sur laquelle nous avons droit de fonder des espérances immortelles—c'était le deuxième dimanche. Ce troisième dimanche, nous allons contempler ce même rayonnement de vérité et de beauté du christianisme dans la vie et dans l'oeuvre de la sainte Eglise, qui continue l'action du Christ à travers les âges et à travers les temps.

Le distingué prédicateur de Notre-Dame affectionne les exordes qui plongent tout de suite ses auditeurs au coeur du sujet. Il veut définir ce qu'est l'action de l'Eglise dans la vie du monde, et il nous raconte un trait-souvenir, jadis évoqué par M. le comte de Mun, sous la coupole du palais Mazarin, à l'Académie française, dans un discours sur les prix de vertu. J'entends encore, disait le grand orateur catholique, une nuit, dans le grand silence du désert, la voix d'un malade s'élevant toute seule, angoissée, poignante, de la tente d'ambulance : *Docteur, je veux savoir s'il y a une éternité?*—Et le prédicateur continue :

Qui répondra à ce petit soldat mourant? Qui répondra à l'humanité débile et dolente qui ne cesse d'être tourmentée par le même

problème capital? Car si l'homme peut étudier par lui-même la structure d'une fleur ou le mouvement d'une étoile, s'il peut apprendre du voyageur ce qui se passe aux antipodes, et de l'historien les événements du passé, quel microscope, quel livre, quel maître lui permettra de résoudre avec certitude, en face de l'effroyable mystère de la vie et de la mort, l'angoissante interrogation de Kant : Qui suis-je? Que puis-je croire? Que dois-je espérer? — Seul a pu résoudre l'énigme le maître du temps et de la mort, l'Homme-Dieu. Nous avons vu, dimanche, le Sauveur Jésus parcourant les montagnes et les lacs de Galilée, parlant notre langue et instruisant les humbles avec la plus attachante simplicité. Lorsque, par exemple, nous le contemplons assis sur la margelle du puits de Jacob expliquant *toutes choses* à la Samaritaine agenouillée, la scène résume bien la mission du docteur divin quittant l'éternelle demeure pour révéler à la pauvre humanité les secrets de la terre et des cieux. — Eh! Oui! me direz-vous? Le Christ a appris la vérité aux Galiléens privilégiés. Mais nous, qui sommes venus vingt siècles plus tard, qui nous l'enseignera? Comment cette révélation, envolée, il y a deux mille ans, des rivages de Tibériade, traversera-t-elle les siècles et les océans, et quelle messagère alerte et sûre la portera au soldat d'Afrique ou au laboureur mourant sur les bords des grands lacs canadiens?

Cette messagère, explique M. le chanoine Desgranges — et l'on voit qu'au fond c'est déjà tout le sujet—cette messagère, c'est l'Eglise; car elle est le prolongement du Christ à travers l'espace et à travers le temps. Comment Jésus-Christ l'a constituée, cette Eglise, pour remplir son auguste mission, comment sont injustes les reproches dont on l'accable trop souvent, comment enfin elle nous apporte la paix, la sécurité, la gloire, et avec quel enthousiasme reconnaissant nous devons l'aimer et la défendre, voilà ce que M. le prédicateur de Notre-Dame va aujourd'hui nous montrer. C'est bien toujours du rayonnement de vérité et de beauté que le christianisme projette sur le monde qu'il entretient son immense auditoire!

Née le jour de la Pentecôte, l'Eglise s'est bientôt propagée par l'univers tout entier. L'orateur nous fait assister à cette propagation merveilleuse. Il insiste sur son action dans le bassin de la Méditerranée, au pays des Gaulois et des Francs — notre toujours cher vieux pays — chez nos aïeux et nos pères, et aussi il rappelle comment l'Eglise est née, chez nous, sur nos rivages canadiens. Mais par quels moyens, par quelle vie, par quel organisme, l'Eglise du Christ, partout, s'est-elle propagée, répandue, développée ?

Les évêques, successeurs des apôtres, n'ont point de repos jusqu'à ce qu'ils aient partout établi des missions ou mieux encore des paroisses. Il faut qu'en les régions les plus rudes, sur les montagnes les plus escarpées, il ne se trouve pas une famille de paysans qui ne puisse avoir un ministre de l'Evangile pour préparer ses enfants à la première communion, prêcher à tous le catéchisme, administrer les sacrements, consoler les affligés, apporter enfin aux mourants qu'angoisse la préoccupation de l'éternité la parole qui rassure et qui sauve.—Grâce à cette organisation, les vérités et les vertus essentielles sont à la portée des plus humbles. La sagesse ne sera pas le privilège de l'aristocratie lettrée. Point ne sera nécessaire, pour acquérir la certitude d'être dans la bonne voie, de se livrer à d'épuisantes spéculations et de fouiller les bibliothèques. Il suffira au travailleur le plus accablé par le souci du pain quotidien de faire une simple constatation : " Ce curé qui m'a remis mon catéchisme, et dont j'entends le prône chaque dimanche, est-il en communion avec l'évêque, et l'évêque est-il en communion avec le pape ? Si oui, j'ai la certitude de posséder l'enseignement essentiel de Jésus-Christ."—Car, à tout ce que nous venons de dire s'ajoute une garantie qui complète, à notre avantage, la miséricordieuse économie de l'Eglise. Pour que nous soyons assurés que les vérités divines ne se sont pas déformées en passant de bouche en bouche, le Sauveur a bien voulu nous promettre d'assister invisiblement le pape, jusqu'à la fin des temps, afin de l'empêcher, non certes de pécher, ni de se tromper dans les spéculations scientifiques ou même dans sa conduite privée, mais de nous induire en erreur lorsqu'il nous transmet et interprète solennellement les vérités religieuses et morales.

Ce beau tableau de la vie de l'Eglise, ou de son action organisée, l'orateur va le souligner de l'un de ces traits vécus qui fixent dans l'esprit la leçon théorique. Vous avez là, je pense, tout le secret de sa manière d'animer et de rendre vivante sa prédication. Un soir, il était à Lourdes, et il assistait à l'inauguration d'un *Calvaire* sur la montagne qui surplombe et le Gave et les roches de Massabielle. Voici ce qui se passa :

En haut de la montagne qui domine la ville, un groupe d'évêques se pressait au pied de la croix. Autour d'eux, une multitude immense de fidèles, qui débordait de toutes parts, coulait le long des sentiers, s'étendait sur l'esplanade, dans les chemins qui bordent le Gave et jusqu'au fond de la vallée. Tout-à-coup, l'évêque qui présidait alluma son cierge et inclina la flamme près des cierges de ses collègues qui s'éclairèrent à leur tour. Bientôt, chacun communiquant la flamme au flambeau de son voisin, ce fut comme un merveilleux ruissellement de lumières qui descendit de la montagne, par tous les chemins et sentiers, s'allongeant en amont et en aval du Gave, jusque sur les hauteurs de la ville, jusqu'aux villages lointains qui bordent l'horizon. J'avais là, sous mes yeux, mes frères, un spectacle splendide, image très imparfaite cependant de l'Eglise recevant la pensée lumineuse du Christ et la transmettant à nos âmes jusqu'au bout du monde et jusqu'à la consommation des siècles.

Mais l'Eglise est attaquée, et il est des chrétiens que ces attaques troublent et ébranlent dans leur foi. On reproche à l'Eglise son intolérance, on lui oppose les scandales qu'ont donnés quelques-uns de ses fils.

Intolérante, l'Eglise l'est, en effet, dans un sens; mais il convient de s'entendre sur la portée de ce mot.

Il est une liberté de penser qui est absurde et une autre qui est coupable. Je suis un insensé si je pense que deux et deux font cinq et je suis un misérable si je crois pouvoir laisser souffrir ma mère. Il n'y a qu'un sens honorable et grand au titre de penseur libre. Celui-là seul en est digne qui va à la vérité sans se laisser jamais

détourner par l'égoïsme ou par la peur. Les vrais penseurs libres, ceux qui méritent l'admiration des consciences nobles, se sont les martyrs qui ont sacrifié honneur et fortune, et versé, dans les supplices, jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour demeurer fidèles à leur conscience.

Vous trouvez que l'Eglise paralyse la liberté de penser? Je trouve au contraire qu'elle la porte au maximum. Prenons un exemple. Quelle est la vraie liberté de la circulation? Nous est-elle assurée lorsqu'on nous laisse le plus de chances de nous perdre ou lorsqu'on nous fournit le plus sûr moyen d'arriver? Dans un sens, on jouit de plus de liberté, la nuit, dans un désert, puisqu'on possède sans être sollicité par rien la possibilité de s'engager dans toutes les directions. Je persiste à croire qu'au point de vue de la libre circulation, vous préférez la lumière, les routes tracées, les poteaux indicateurs et même les constables, qui, à chaque carrefour, sont prêts à vous remettre sur le bon chemin. Qui niera que l'Eglise ne nous assure de même les plus grandes chances d'arriver à la vérité? Elle est une merveilleuse société d'assurance contre le risque individuel.

Intolérante, l'Eglise, oui! Mais elle est nécessaire et indispensable à la vie l'intolérance qui supprime ce qui tue! Nous le comprenons pour le corps, pourquoi pas pour l'âme? Nous trouvons bon qu'on menace de prison celui qui crache dans un tramway et nous nous scandaliserions parce qu'on prohibe des divertissements ou des lectures qui répandent dans les consciences des germes de mort! Nous admettons que le pharmacien écrive le mot poison sur une drogue dangereuse, mais il nous paraîtrait intolérable qu'on mette un mauvais livre à l'index!...

Admettons l'intolérance de l'Eglise, soit! Mais, dit-on, et les scandales qu'on lui reproche? La réponse est ferme et nette. D'abord pour en trouver quelques-uns il faut fouiller vingt siècles d'histoire, cependant qu'autour de nous les institutions et les partis nous en offrent en cinq ans toute une ample et triste moisson. Ce n'est pas la même chose, objecte-t-on. Ces partis politiques et ces institutions humaines ne posent pas à la perfection. C'est vrai. L'Eglise n'a jamais

non plus revendiquer même pour ses chefs les plus illustres l'impeccabilité. Et puis, sur votre robe souillée une tache nouvelle ne fait pas scandale, tandis qu'on s'en étonne quand elle paraît sur une robe blanche. Au fond, le reproche de scandale adressé à l'Eglise est un hommage indirect rendu à l'habituelle sainteté de son clergé. Et l'orateur ajoute avec un admirable bon sens : " Est-il juste de juger l'océan, non par la profondeur de ses eaux et le mouvement majestueux de ses vagues, mais par l'écume qu'il rejette sur le rivage ? " D'ailleurs, continue-t-il, et c'est l'argument définitif auquel on ne saurait trop revenir, d'ailleurs les fautes qu'on nous signale n'ont été commises précisément que parce que l'enseignement de l'Eglise n'a pas été suivi. On devient honnête et saint dans la mesure exacte où l'on s'inspire de l'Evangile : voilà la vraie leçon de l'histoire.

Il ne reste plus à l'orateur qu'à conclure, et il le fait magistralement en nous exhortant à aimer et à défendre l'Eglise, parce qu'elle est notre gloire et qu'il n'y a pas de noblesse plus enviable que celle d'appartenir à la lignée de nos saints et de nos martyrs ; parce qu'elle est notre plus précieux patrimoine, si riche de bénédictions, de grâces, de vertus, de promesses et d'espérances ; parce qu'elle nous permet de marcher dans la vie avec sécurité, rattachant nos bonnes actions à l'effort de ceux qui nous précèdent et qui nous suivent, disciplinant nos forces et fondant notre vie, à chacun de nous, dans un tout harmonieux, en sorte que chaque vie de chrétien apparaît au prédicateur " semblable au moëllon qui compose la voûte indestructible de nos cathédrales " ; parce qu'enfin, après avoir béni nos berceaux et consolé nos agonies, elle étendra encore ses sollicitudes sur nos tombeaux et sur nous, longtemps même après que nous aurons été par tous oubliés.

Aimons donc l'Eglise, défendons-là, parce qu'elle est attaquée et persécutée, parce que surtout, sans elle, l'humanité mourrait de ses vices et de ses désespoirs !

E.-J. A.

CONSULTATION

CONFRERIE DE LA SAINTE FACE

J'ai lu avec intérêt l'article de la *Semaine religieuse* du 9 mars sur la dévotion à la sainte Face, mais je me demande ce qu'il faut penser alors de la Confrérie de la sainte Face établie à Notre-Dame de Montréal, en conformité avec celle de Tours?

Cet article vous donne pourtant le principe qui vous permet d'apprécier sûrement cette confrérie. Il faut lui appliquer le décret du 4-5 mai 1892, avec la distinction qu'il consacre.

Ainsi toute confrérie qui aurait pour but d'honorer directement et spécialement la sainte Face de Notre-Seigneur, comme partie isolée de son sacré corps constitue une innovation, et l'Eglise ne la juge pas opportune (dans le culte public). Au contraire toute confrérie qui honore spécialement l'image authentique de la sainte Face conservée à Rome, ou quelque une de ses reproductions, est approuvée (pour le culte privé et public). C'est dans ce sens que la Confrérie de la sainte Face établie à Tours (France) a été approuvée et enrichie d'indulgences, afin " de développer dans le coeur des fidèles qui contempleront ces images, le souvenir de la Passion de Notre-Seigneur, la contrition de leurs fautes et un ardent désir de réparer les injures faites à la divine Majesté" (texte du décret). C'est à l'instar de celle de Tours qu'a été fondée la Confrérie de la sainte Face à Notre-Dame de Montréal et qui, comme celle-là, doit avoir pour objet (non d'honorer isolément le visage divin de Notre-Seigneur, mais uniquement) l'empreinte de la sainte Face de notre Seigneur sur le voile de Véronique ou ses représentations.

Il ne faut pas se laisser égarer par la lecture de la Vie de la Soeur Marie de Saint-Pierre, religieuse du Carmel de Tours, ou de la Vie de M. Dupont, surnommé *le saint homme de Tours*, qui ont tous deux entretenu et propagé la dévotion à

la sainte Face même de Notre-Seigneur, ce qui a provoqué le jugement de l'Eglise. Il faut depuis 1892, entendre cette dévotion comme ces vertueux personnages l'entendraient, s'ils vivaient, par une humble soumission au désir de l'Eglise, et restreindre au culte privé cette dévotion ainsi entendue; encore il serait prudent de ne pas faire de zèle pour la répandre. La Congrégation de l'Inquisition a déclaré, le 7 avril 1897, que les écrits de la religieuse n'ont pas le caractère de vraies révélations et qu'ils contiennent des nouveautés qui peuvent être pernicieuses à la véritable piété des fidèles (*Les Indulgences* de Beringer, vol. II, p. 149 de la 3e édition, note). C'est donc faire acte d'humble soumission à l'Eglise, de qui relève le service de Dieu et toute pratique de religion, que d'abandonner même ce culte privé et de se contenter privéement comme publiquement du culte de la sainte image du Vatican, honorée dans la Confrérie de Tours et dans celle de Montréal.

J. S.

ADORATION NOCTURNE

Le dimanche, 29 mars, dans la soirée, aura lieu, à l'église Notre-Dame, une belle cérémonie. On solennisera la *deux-millième* nuit d'adoration à Montréal, par les pieux membres de notre *Adoration Nocturne*. Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse, présidera. M. le chanoine Desgranges, prédicateur de la station quadragésimale à Notre-Dame, prêchera. Le clergé et les fidèles de la ville et de la banlieue sont invités à assister. L'office commencera à 8 heures précises du soir et l'église restera ouverte jusqu'à minuit. La grande nef sera réservée aux hommes. Les dames pourront prendre place dans les galeries.

Les membres de l'*Adoration Nocturne* invitent respectueusement les prêtres et les fidèles à venir en grand nombre prendre part à cette cérémonie religieuse, dont ils désirent faire un acte solennel de réparation à Notre-Seigneur.